



communiqué

Date **Le 13 juin 1994**

N° 122

Pour publication

M. MACLAREN ANNONCE LA VISITE DU VICE-PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui que Son Excellence M. Phan Van Khai, vice-premier ministre de la République socialiste du Viet Nam, effectuera une visite officielle au Canada du 15 au 22 juin.

M. Khai sera à Vancouver les 15 et 16 juin, à Calgary les 17 et 18, à Montréal les 19 et 20, et à Ottawa les 21 et 22. Sa visite fait suite à la mission commerciale au Viet Nam dirigée, en avril dernier, par le ministre canadien des Transports, M. Doug Young, et à la venue au Canada, en août 1993, du ministre vietnamien du Commerce et du Tourisme, M. Le Van Triet.

À Ottawa, M. Khai rencontrera le très honorable Jean Chrétien, premier ministre du Canada, M. André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, M. MacLaren, M. Sergio Marchi, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et M. Raymond Chan, secrétaire d'État (Asie-Pacifique). Au cours de son séjour au Canada, il aura également des entretiens avec les premiers ministres Michael Harcourt, de la Colombie-Britannique, Ralph Klein, de l'Alberta, et Daniel Johnson, du Québec.

Étant donné les responsabilités du vice-premier ministre Khai au chapitre de l'économie vietnamienne, la visite portera principalement sur les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays. M. Khai visitera par ailleurs diverses grandes entreprises, ce qui lui permettra de se rendre compte des capacités canadiennes dans des secteurs d'exportation clés, notamment les transports, les télécommunications et l'exploitation pétrolière et gazière. Enfin, la visite de M. Khai fournira l'occasion d'examiner d'autres aspects de la relation bilatérale Canada-Viet Nam.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Document d'information

RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LE CANADA ET LE VIET NAM

Depuis 1986, le Viet Nam met en oeuvre un programme de réforme économique axé sur le marché - le *đổi mới*, ce qui veut dire «ouverture». Grâce à ce programme, la croissance du produit intérieur brut n'a cessé de s'accélérer et devrait atteindre 8 p. 100 en 1994¹, tandis que l'inflation a baissé de façon spectaculaire, passant de 67 p. 100 en 1990 à 7 p. 100 en 1993². Parmi les changements apportés, citons notamment la décision de laisser le marché déterminer la plupart des prix; la location à long terme de terres agricoles aux paysans; la mise en place d'une économie mixte; et l'adoption, en 1988, d'un code régissant l'investissement étranger. En conséquence, le Viet Nam attire de plus en plus les investissements directs et suscite l'intérêt des gens d'affaires en général.

Le Canada est bien placé pour contribuer aux réformes économiques vietnamiennes, et pour en tirer des avantages. Les compétences et les capacités canadiennes se situent en effet dans des secteurs dont le développement a été déclaré prioritaire par le gouvernement du Viet Nam, en particulier, les transports, les télécommunications et l'énergie.

Le commerce bilatéral entre le Canada et le Viet Nam est modeste (42 millions de dollars en 1993, contre 31 millions en 1991 et en 1992), mais les milieux d'affaires canadiens s'intéressent de plus en plus au renforcement des liens commerciaux entre les deux pays. Les délégations commerciales et les gens d'affaires canadiens ont été plus de 200 à se rendre au Viet Nam l'an dernier. Les entreprises canadiennes ont investi 110 millions de dollars dans l'économie vietnamienne depuis 1988, ce qui place le Canada au 15^e rang des investisseurs étrangers. Nos exportations vers le Viet Nam sont surtout composées de produits pharmaceutiques, de machines et de pâtes à papier, tandis que nous en importons principalement des fruits de mer, des vêtements et des accessoires du vêtement.

Afin de renforcer leur relation, le Canada et le Viet Nam s'emploient à négocier une série d'accords, portant notamment sur la coopération économique, la coopération au développement, le commerce, l'évitement des doubles impositions et l'entraide judiciaire. D'autre part, pour soutenir l'intérêt manifesté par

1. Source : Société pour l'expansion des exportations - Risques-pays et débouchés, printemps 1994.

2. *Ibid.*

les milieux d'affaires, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a coparrainé la tenue dans quatre villes canadiennes, en février, de colloques sur «Le Viet Nam : nouveaux débouchés, défis et stratégies de succès», qui ont été fort bien accueillis.

La relation entre les deux pays est caractérisée par un autre élément important : les efforts déployés par le Canada pour promouvoir les réformes économiques en cours et pour aider le Viet Nam à s'intégrer dans l'économie régionale et internationale. Active au Viet Nam depuis 1990, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a fourni à ce pays 29,7 millions de dollars au titre de l'aide publique au développement, dont le plus gros (19,5 millions de dollars) en aide humanitaire et alimentaire.

D'autres fonds d'aide ont été fournis dans le cadre du programme Partenariat de l'ACDI, notamment 1,5 million de dollars pour permettre au Viet Nam de régler ses arriérés auprès du Fonds monétaire international. La voie a ainsi été ouverte aux institutions financières internationales pour l'acheminement des apports bilatéraux et multilatéraux de ressources d'aide au Viet Nam, ce qui crée des débouchés au profit des entreprises canadiennes.

Juin 1994